

LE SYSTEME DE LA DECLINAISON EN ARMENIEN CLASSIQUE

Cette étude a pour but de présenter d'une manière aussi cohérente que possible le système synchronique de la déclinaison en arménien classique. Il n'est, évidemment, pas question de couper les ponts entre l'indo-européen et l'arménien, mais, tout système se détériorant progressivement, il arrive un temps où, ses débris ne formant plus un ensemble cohérent, le système n'est plus compris et, entre les débris de ce système, dont certains, isolés de leur ancien contexte, semblent présenter des particularités plus frappantes, il se reforme des liens d'un type nouveau, créant un système nouveau. Le pluriel du mot *braccio* «bras» en italien repose sur le neutre latin, mais la langue italienne ne connaît pas le neutre. Le pluriel, en arménien moderne se forme en suffixant un suffixe, autrefois collectif, au nominatif singulier et le tout se décline sur la déclinaison du singulier; le système ignore donc la déclinaison particulière du pluriel, mais les formes des désinences sont issues de l'indo-européen. C'est en considération de ce type de faits que nous étudions ici le système de la déclinaison en arménien classique.

Le système encore en vigueur en arménien classique a commencé à se former à une époque bien antérieure, et déjà entre cette époque et le V^e siècle ap. J.-C., de nouvelles altérations phonétiques sont venues perturber l'ensemble et le rendre parfois difficilement analysable.

D'autre part, nous interprétons les graphies en tenant compte de ce que, certainement, sur un territoire aussi vaste et aussi morcelé par les accidents géographiques que l'était l'Arménie historique, les arménophones étaient encore loin, à l'époque de la création de l'alphabet par Mesrop, d'avoir une phonétique uniforme et que Mesrop a résolu de créer un alphabet de compromis, respectant les prononciations moins évoluées, ce qui nous permet de faire de l'étymologie. En outre, une longue méditation sur

l'alphabet et l'orthographe nous a amené à formuler des hypothèses sinon sur des règles phonétiques absolues, du moins sur des tendances phonétiques qui éclairent certains faits d'alternance.

Les considérations diachroniques ne seront pas absentes de nos préoccupations; nous y recourons fréquemment soit pour expliquer des formes qui peuvent paraître anormales parce qu'héritées d'un état précédent, soit pour mettre en relief le stade d'évolution dans lequel l'arménien se trouvait au V^e siècle.

La création d'un alphabet, l'ouverture d'écoles dans tout le pays, la formation d'une langue littéraire, ont, certes, figé la langue, qui se maintiendra sans grandes transformations pendant des siècles, grâce à l'établissement d'une tradition. Il n'en est pas moins vrai que, dès que l'on veut énoncer des règles de grammaire précises pour l'arménien du V^e siècle, on se trouve fort gêné par le nombre des exceptions et des variantes phonétiques ou morphologiques, qui résultent vraisemblablement non seulement d'un phénomène évolutif normal mais aussi de l'existence de dialectes dans lesquels des auteurs de telle ou telle région ont puisé inconsciemment des «provincialismes» qu'ils ont introduits dans leurs ouvrages, et, par voie de conséquence, dans le fond de langue que nous considérons comme classique, lequel est formé de l'ensemble des termes et des formes attestés, — parfois par un seul auteur. (Et nous ne parlons pas ici des variantes lexicales dialectales que laisse entrevoir le grand nombre des synonymes) ¹.

Bien qu'il ait, à première vue, l'apparence d'une langue bien fixée, l'arménien du V^e siècle, langue vivante, est non seulement

1. Pour vérifier quelles sont, parmi les nombreuses formes données parfois par les dictionnaires, celles qui sont communes à l'ensemble de la langue classique et quelles sont celles qui sont particulières à un auteur, nous n'avons, outre nos notes personnelles et les citations des dits dictionnaires, que les Concordances de la Bible. Nous souhaitons depuis longtemps que des glossaires d'auteurs classiques fussent composés suivant le système même de ces concordances. Notre vœu est en partie exaucé, car, sous la direction d'Ararat Garibian, cette œuvre indispensable a été entreprise, et, personnellement, nous sommes déjà en possession de «concordances» d'Ezriq, de Koriun, d'Elisée, d'Agathange, de Lazare de Pharpi et de Moïse de Korèn. C'est sur ces références, encore incomplètes mais déjà précieuses et importantes, que nous avons pu faire nos premiers contrôles. Dans l'état actuel des choses, ces contrôles n'ont donc pas une valeur absolue.

en évolution, mais même dans le cours, — un cours d'un aspect calme fort trompeur, — d'une «révolution réactionnaire» en ce qui concerne l'expression des fonctions du nom. En effet, par suite de la dégradation, d'origine phonétique, de la dernière syllabe du mot indo-européen, syllabe qui portait indication de la flexion, un certain nombre de cas dans un assez grand nombre de déclinaisons se sont trouvés avoir la même forme. On a alors eu recours, à époque préhistorique, à l'aide de prépositions. Cette innovation doit avoir eu lieu dans des temps fort anciens, puisqu'il n'est pas possible de retrouver le sens originel exact de prépositions telles que *ի* ou *դ*, devenues de purs morphèmes. Par la suite, l'adoption de ce système a été suivie d'une contre-révolution contre l'hégémonie de ces prépositions morphèmes, et cette contre-révolution a commencé bien avant l'époque historique: elle consistait à revigorer le système alors décadent de la déclinaison en recréant, parfois au prix de barbarismes², des formes aussi claires que possible pour les cas dont l'homomorphie avec d'autres semblait particulièrement nuisible à l'expression exacte de la pensée. Ce mouvement, qui s'est poursuivi tout au long de l'époque historique, a abouti en arménien moderne à l'élimination totale des prépositions morphèmes dès que la précision morphologique des cas a atteint à nouveau un degré satisfaisant.

On constate par ailleurs en arménien classique une évolution qui consiste à évincer certaines déclinaisons basées sur le principe de l'alternance par la recréation plus ou moins consciente de formes nouvelles suivant les principes de la déclinaison purement désinentielle.

Ces réfections, en concurrence avec les formes anciennes, sont l'effet d'un besoin inconscient de normalisation et procèdent de l'analogie. Elles concernent soit des cas isolés, soit tous les cas d'un même nombre (pluriels appartenant à une déclinaison différente de celle du singulier). Peu à peu, ces séries de formes nouvelles éliminent les anciennes.

GENRES, NOMBRES ET CAS

La langue arménienne ne connaît pas de genre grammatical. Elle possède un singulier et un pluriel, mais pas de duel.

2. C'est fréquemment le cas dans la déclinaison du pronom.

Les cas de la déclinaison sont au nombre de sept: nominatif, accusatif, locatif, génitif, datif, ablatif et instrumental. Il n'existe pas de vocatif en arménien classique³.

TYPES FONCTIONNELS DE DECLINAISONS DU SUBSTANTIF

Nous estimons qu'il est nécessaire, avant d'étudier les différentes déclinaisons, de savoir quels moyens d'expression, — et d'oppositions, — la langue à apprendre met à notre disposition. C'est donc du point de vue des oppositions des formes casuelles qui nous sont offertes qu'à été établi le tableau suivant des types d'oppositions. (Suivant le principe adopté pour montrer l'alternance des rimes dans une poésie, chaque lettre majuscule correspond à une forme unique).

	TYPE I	TYPE II	TYPE III
Nomin.	A (բան)	A (ծով)	A (բերան)
Accus.	A (բան)	A (ծով)	A (բերան)
Loc.	B (բանի)	B (ծովու)	A (բերան)
Gén.	B (բանի)	B (ծովու)	B (բերանոյ)
Dat.	B (բանի)	B (ծովու)	B (բերանոյ)
Abl.	C (բանէ)	C (ծովէ)	B (բերանոյ)
Instr.	D (բանիւ)	B (ծովու)	C (բերանով)
	TYPE IV	TYPE V (Pluriels)	
Nomin.	A (տեղի)	A (բանք)	
Accus.	A (տեղի)	B (բանս)	
Loc.	B (տեղւոյ)	B (բանս)	
Gén.	C (տեղւոյ)	C (բանից)	
Dat.	C (տեղւոյ)	C (բանից)	
Abl.	C (տեղւոյ)	C (բանից)	
	ou		
Instr.	D (տեղւոյն)	D (բանիւք)	
	E (տեղեաւ)		

3. Les langues arméniennes littéraires modernes n'en ont pas non plus, mais les dialectes en ont un pour les noms indiquant un rapport de parenté: մարէ pour մայր «mère», հարսի pour հարս «bru», «belle-

De ce tableau il ressort que, dans la déclinaison du substantif et de l'adjectif qualificatif,

1°) l'accusatif ne se distingue du nominatif qu'au pluriel; nominatif et accusatif sont sans désinence au singulier;

2°) le génitif et le datif sont partout semblables;

3°) l'ablatif a une forme distincte dans les types I et II (et dans la forme refaite du type IV), mais se confond dans le type III et dans tous les pluriels avec la forme commune au génitif et au datif;

4°) l'instrumental a une forme distincte, sauf dans le type II où elle se confond avec la forme commune au génitif, au datif et au locatif;

5°) le locatif n'a de forme particulière que dans le type IV. Dans les autres types, il a la même forme que le génitif et le datif à condition que cette forme commune au génitif et au datif se distingue de celle de l'ablatif. Dans le cas contraire, il a la même forme que l'accusatif⁴. Il s'agit là d'un système innové ayant pour but d'éviter la confusion entre le locatif et l'ablatif, confusion gênante avec les verbes d'état («Je suis à Paris» / «Je suis de Paris»), quitte à créer morphologiquement une nouvelle confusion entre locatif et accusatif de direction. Cette confusion est sans importance, la sémantique y remédiant: en effet, à moins que l'on n'en force le sens, un verbe de mouvement n'est pas susceptible d'avoir à la fois ces deux sortes de complément (et l'emploi en français des prépositions *à* et *de* apporte au même problème une solution analogue)⁵.

sœur», etc. Ces formes sont peut-être d'origine hypocoristique, mais elles sont employées uniquement comme vocatifs. En langue classique, on peut rencontrer un vocatif emprunté comme Պիւրք pour Պիւրքս «Pierre», mais il ne s'agit que d'une tentative d'imitation du grec, tentative restée avec succès.

4. C'est pour tenir compte de ce que le locatif procède tantôt de l'accusatif, tantôt du datif semblable au génitif, que nous plaçons le locatif entre l'accusatif et le génitif dans nos tableaux de paradigmes de la déclinaison).

5. Cette recherche d'une opposition nette entre locatif et ablatif amènera l'arménien oriental à faire le choix d'une forme particulière pour le locatif, tandis que l'arménien occidental adoptera définitivement pour exprimer le locatif la forme de l'accusatif, mais créant, au cours de ces dernières années, une opposition entre l'accusatif de direction, auquel il est interdit de suffixer l'article, et le locatif,

On a aussi profité parfois du fait que certains mots peuvent être déclinés tantôt sur la déclinaison à génitif en *-ոյ*, tantôt sur celle à génitif en *-ի*, pour utiliser pour les noms à génitif en *-ոյ* le locatif *այլ -ի* de la première déclinaison⁶.

Pour exprimer clairement l'ablatif de lieu⁷, on a parfois emprunté la désinence *-ուս* de l'ablatif de l'adverbe, en particulier lorsque le nom n'était pratiquement usité qu'au pluriel: *արքուն-նուս* «[en provenance] de la cour», pour *արքունիք*, *արքունեաց* «cour», «palais royal», *երկնուս* «[en provenance] du ciel» de *երկինք*, *երկնից* «ciel», l'ablatif ne se distinguant pas morphologiquement au pluriel du génitif et du datif.

TERMINAISONS CARACTERISTIQUES

Les terminaisons caractéristiques sont:

Pour le nominatif et l'accusatif singuliers: zéro (thème nu);

Pour le génitif et le datif singuliers, toujours semblables l'un à l'autre; l'une des voyelles *ի*, *ու* ou des diphtongues *այ*, *ոյ* pour les déclinaisons désinentielles; désinences zéro pour les déclinaisons à alternances, l'alternance de la dernière voyelle du radical suffisant à indiquer ces cas;

Pour l'ablatif singulier: la voyelle *է*, étendue à toutes les déclinaisons, sauf celles à génitif-datif en *-այ* et en *-ոյ*.

Pour l'instrumental singulier: l'une des labiales *բ*, *վ* ou *ւ*, (cette dernière se confondant avec celle de la désinence *-ու* dans le type II);

Pour le nominatif pluriel: la consonne *ք*;

toujours muni de l'article, ce dernier prenant alors la valeur d'une sur-désinence casuelle.

6. Pour la réfection des ablatifs, on a également eu recours à la désinence *է* de l'ablatif de la déclinaison à génitif en *-ի*, et, plus tard, pour la réfection des instrumentaux, ce sera la désinence *-ով* de la déclinaison à génitif en *-ոյ* qui sera étendue à toutes les déclinaisons vocaliques.

7. Les cas ne sont que des moyens matériels permettant d'exprimer la notion de fonction. Le fait que plusieurs fonctions puissent être exprimées par un même cas n'entraîne pas la confusion de ces fonctions. Un ablatif de lieu ne peut pas être confondu avec un ablatif de comparaison, un accusatif de direction ne peut pas être confondu avec un accusatif d'objet direct.

- Pour l'accusatif et le locatif pluriels: la consonne *u*;
 Pour les génitif, datif et ablatif pluriels: la consonne *g*;
 Pour l'instrumental pluriel: la consonne *q* suffixée à la désinence de l'instrumental singulier.

CLASSES DE DECLINAISONS

Il existe deux grandes classes de déclinaisons, basées sur des principes différents: dans l'une, celle des déclinaisons purement désinentielles, la seule indication du cas est la désinence, le radical restant le même à tous les cas; dans l'autre, celle des déclinaisons à alternance, ou mieux: déclinaisons des noms terminés par sonante, c'est l'alternance entre l'élément vocalique de la sonante du nominatif et une voyelle plus audible qui caractérise le thème du génitif-datif singulier, en sorte que le génitif-datif reste sans désinence: nom. acc. *ոսկր օսկօր*⁸, gén.-dat. *ոսկեր օսկեր*. Mais cette opposition de deux thèmes ne peut suffire à l'expression de tous les cas de la déclinaison, et il faut alors, pour les autres cas que les cas précités du singulier, adjoindre des désinences à l'un ou à l'autre thème.

THÈMES

En général, la déclinaison repose sur deux thèmes: celui du nominatif singulier et celui du génitif singulier, auxquels se suffixent les désinences casuelles. Le thème du génitif sert de thème fort, soit qu'il soit réellement fort (avec une voyelle nettement audible en opposition avec l'élément vocalique de la sonante du nominatif), soit qu'il soit allongé par la voyelle du génitif (dans les déclinaisons purement désinentielles). Dans un certain nombre de déclinaisons apparaît à l'instrumental singulier un troisième thème, caractérisé par la voyelle *a*: (ex. *քաղաք* «ville», gén. *քաղաքի*, instr. *քաղաքաւ*; *հարս* «bru», «belle-sœur», gén. *հարսին*, instr. *հարսամբ*).

Le nominatif, l'accusatif et le locatif pluriels sont formés sur le thème du nominatif singulier; les génitifs, ablatifs et instru-

8. Le signe ° représente l'élément vocalique de la sonante: *օր* = *օր*.

mentaux, tant du pluriel que du singulier, et le locatif singulier lorsqu'il n'est pas semblable à l'accusatif, sont formés sur le thème du génitif singulier. Mais, lorsqu'apparaît à l'instrumental singulier le thème en *a*, que nous appellerons «thème dominant», c'est lui qui se substitue au thème du génitif sing. pour la formation des génitif, datif, ablatif et instrumental du pluriel. Dans les déclinaisons du système à alternance, la dernière syllabe du thème du nominatif ne repose que sur l'élément vocalique de la sonante et l'accumulation des consonnes aux nominatif, accusatif et locatif pluriels rendrait ces formes difficilement prononçables et peu intelligibles. Le thème est alors phonétiquement renforcé selon des principes que nous exposerons d'une manière détaillée lorsque nous aborderons l'étude de ces déclinaisons.

Le fait que, dans les déclinaisons purement désinentielles, la forme du nominatif ne comporte aucune désinence a pour conséquence qu'il est impossible de savoir autrement que par l'usage à quelle déclinaison appartient un nom, et on constate que, dès l'époque de la langue classique, un assez grand nombre de noms peuvent se décliner suivant deux ou trois déclinaisons différentes⁹.

Il n'y a, en fait, que les suffixes qui aient des déclinaisons bien définies, soit purement désinentielles, comme celles des suffixes *-աւոր*, *-իչ*, *-որդ*, etc., soit à alternances comme celles des suffixes *-մն* et *-ին*. (Il y a, cependant, double déclinaison pour le suffixe *-այի*).

La notion de nominatif = thème nu est confirmée par les emprunts au grec et au latin, la désinence grecque ou latine étant le plus souvent ôtée: *մանեակ* «collier», gr. *μανιάκης*; *կէս* «baleine», gr. *κῆτος*, etc. Il semble que ce soit la désinence ca-

9. Nous ne croyons pas qu'il soit juste de présenter, comme le font certains grammairiens ou lexicographes, des déclinaisons baroques, comme, par exemple, *գրա* «grenouille», gén.-dat. sing. *գրասոյ*, instr. *գրասիւ*, gén.-dat.-abl. plur. *գրասոց*. Il ne s'agit que de formes que l'on a eu l'occasion de rencontrer chez des écrivains, et 1°) des formes peuvent avoir été rencontrées chez des écrivains différents qui pouvaient décliner le même mot suivant des déclinaisons différentes, 2°) même rencontrées chez le même écrivain de telles formes ne prouveraient pas une déclinaison mixte, car il est fréquent qu'un même écrivain décline le même mot selon plusieurs déclinaisons différentes. C'est un peu comme si un grammairien étranger, se fondant sur quelques exemples, reconstituait une conjugaison: «je m'assois», «tu t'assieds», «nous nous assoyons», «vous vous asseyez», etc. pour le verbe s'asseoir.

suelle du génitif que l'on supprime pour faire un nominatif, car, pour les noms grecs à nominatif sigmatique, c'est le radical du génitif que l'on retrouve généralement dans l'emprunt arménien: աղամանդ «métal dur», «diamant» grec ἀδάμας, gén. ἀδάμαντος; ολυμπιάդ «olympiade» grec Ὀλυμπιάς, gén. Ὀλυμπιάδος, D'ailleurs, même lorsque le mot est emprunté avec conservation de la désinence de nominatif d'origine, la forme avec désinence étrangère fonctionne encore comme thème nu: եպիսկոպոս «évêque», gén. եպիսկոպոսի, du grec ἐπίσκοπος. En outre, lorsqu'après amputation de la désinence étrangère, l ou r se trouve en position de finale absolue précédée d'une consonne, il se transforme en sonante: թատր «théâtre», prononcé t'at^or, du grec θεάτρον; արկդ «coffret», «cassette», prononcé ark^oł, du latin arc(u)la, — ce qui a pour résultat de faire passer ces mots à la déclinaison des mots terminés par sonante.

PREPOSITIONS ¹⁰

Ainsi qu'on peut le constater par le précédent tableau, à l'époque classique, les formes casuelles de l'arménien n'étaient plus suffisamment différenciées, et, dès l'époque préhistorique, on avait dû recourir à l'emploi de prépositions d'utilité purement syntaxique. A titre d'exemple, nous verrons ici les deux principales:

դ- préfixée

— à l'accusatif, indique:

a) que l'objet direct est déterminé, s'il s'agit d'un accusatif d'objet direct: Արասցուք մարդ ըստ պատկերի մերում (ποιήσωμεν ἄνθρωπον) Nous ferons [un] homme selon notre image»; Եւ արար Աստուած զմարդն: (καὶ ἐποίησεν ὁ θεὸς τὸν ἄνθρωπον) «Et Dieu fit l'homme.» (Gen. I, 26 et 27).

b) la durée: ... եղիցի եւ որդի մարդոյ ի սիրտ երկրի գերիս տիւս եւ գերիս գիշերս: «... le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits» (Mat. XII, 40). ... գերիս աւուրս շինէիր զնա: «[Toi, qui...] le rebâtis en trois jours» (Mat.

10. Nous introduisons ce chapitre au milieu de la morphologie comme illustration des problèmes que cause une détérioration de la morphologie, et pour mieux faire comprendre le système de la déclinaison.

XXVII, 40). L'accusatif seul peut, d'ailleurs, suffire: չարչարեցեն ամս չորեքհարիւր «on la maltraitera pendant quatre cents ans» (Actes VII, 6).

c) la comparaison (égalité, supériorité, infériorité): որպէս զհայր «comme un père» (avec la même imprécision qu'en français quant à la fonction propre du complément de comparaison), զայս օրինակ «de cette façon», չէ աշակերտ առաւել քան զվարդապետ իւր: «Il n'y a pas de disciple au-dessus de son maître» (Mat. X, 24);

— au datif, indique l'obstacle contre lequel un objet vient heurter ou est projeté: զի մի երբեք հարցես զբարի զոտն քո: «afin que tu ne cognes pas ton pied contre la pierre» (Ps. XC, 12); երանի որ հալաւ զմանկունս քո եւ եհար զբարի: «heureux celui qui aura saisi tes enfants et les aura brisés contre la pierre» (Ps. CXXXVI, 9); յետս յետս չողան, զարկան զգետնի¹¹: «ils reculèrent et tombèrent à terre» (Jean XVIII, 6); d'où, au sens figuré: գահի գամբի հարեալ «frappée de frayeur et de honte» (Esth. VII, 8, vers. arm.) (litt. «s'étant cognée à...»). (Nous n'avons trouvé cette construction qu'avec les verbes հարկանել et զարկանել).

— à l'ablatif, indique:

a) la partie par laquelle on saisit: եւ բուռն եհար հրեշտակն զգագաթանէ նորա, եւ հալաւ զվարսից զլիսոյ նորա¹², եւ եդ զնա ի Բաբելոն...: «Et l'ange porta la main sur son crâne, le saisit par les cheveux de sa tête et le déposa à Babylone» (Dan. XIV, 35).

b) ce à quoi on pend quelqu'un ou quelque chose: կապեցին կախեցին զմանուկն Գրիգորիս զաղւոյ ձիոյն: «Ils attachèrent et suspendirent le jeune Grigoris à la queue du cheval» (F. Byz. III, 6).

c) ce dont on parle (correspond à l'emploi de de en latin): չարարանել զուժեքէ «dire du mal de quelqu'un»;

— à l'instrumental, forme un locatif vague:

a) autour d'un point, dans l'espace ou dans le temps: Էլին

11. cf. le préverbe de զգետնել «jeter à terre».

12. En arménien, l'objet que l'on saisit par une partie n'est pas exprimé comme objet direct du verbe, mais comme possesseur (au génitif) de la partie saisie.

